



Club Fiscal

Offre spéciale Nouvel adhérent

66^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables

20% de réduction

BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Offre spéciale Nouvel adhérent

66^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables

20% de réduction

Nom Prénom

Cabinet

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Fax

E-mail@.....

(Pour une meilleure lecture, merci de coller une épreuve imprimée de cet e-mail)

Conseil régional

Date d'inscription à l'Ordre***

Veuillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre du Club Fiscal des Experts-Comptables en règlement de ma cotisation au Club pour l'année civile 2012 d'un montant de :

196,15 € TTC (164 € HT + TVA : 32,15 €) au lieu de 245,18 € TTC (205 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable

95,68 € TTC (80 € HT + TVA : 15,68 €) au lieu de 119,60 € TTC (100 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable depuis moins de 3 ans

95,68 € TTC (80 € HT + TVA : 15,68 €) au lieu de 119,60 € TTC (100 € HT)**
pour les experts-comptables stagiaires inscrits

Signature

Fait à

Le

En souscrivant à cette offre, le nouvel adhérent bénéficie à compter du 1^{er} octobre et jusqu'à la fin de l'année 2011, des services et avantages réservés aux membres du Club Fiscal (assistance gratuite aux conférences, tarif réduit pour les Journées annuelles 2011...).

Le bulletin d'adhésion accompagné du chèque de cotisation doit être retourné avant le 31 décembre 2011 (le cachet de la Poste faisant foi) à :

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Club Fiscal - 19 rue Cognacq-Jay - 75341 Paris cedex 07

RENSEIGNEMENTS

Tél. : **01 44 15 60 73** - Fax : **01 44 15 90 05**

clubfiscal@cs.experts-comptables.org

www.clubfiscal.net

* Un reçu sera délivré dès l'enregistrement de la cotisation

** A titre transitoire

*** Merci d'indiquer la catégorie dont vous relevez (expert-comptable, salarié article 83 ter, salarié article 83 quater)